

2024-02-13
2024-0438

FENNOSAN 4750-C

Un microbicide utilisé pour contrôler les myxobactéries, les bactéries sulfatoreductrices, les champignons et les levures dans les enduits à base d'eau pour cartons et papiers et LES LAVEURS D'AIR ET SYSTÈMES DE LAVAGE INDUSTRIEL, LES SYSTÈMES DE RECIRCULATION D'EAU DE REFROIDISSEMENT ET LES SYSTÈMES D'EAUX DE PROCÉDÉS.

SOLUTION

GARANTIE : Glutaraldéhyde.....50,0 %

N° D'HOMOLOGATION 27211, LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

COMMERCIAL

DANGER POISON

CORROSIF

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

CONTNU NET:

KEMIRA WATER SOLUTIONS, INC.
1000 Parkwood Circle, Suite 500
Atlanta, Georgia 30339
USA
1-800-347-1542

En cas d'urgence, appeler CHEMTREC, au 1-800-424-9300

APPELLATION RÉGLEMENTAIRE DU DOT : LIQUIDE CORROSIF N.S.A., ACIDE, ORGANIQUE (Contient Glutaraldéhyde), GROUPE D'EMBALLAGE II, CLASSE DE

2024-02-13
2024-0438

RISQUES 8, NUMÉRO ONU 3265

MODE D'EMPLOI

NE PAS contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

NE PAS rejeter un effluent contenant ce produit dans un réseau d'égout, un lac, un cours d'eau, un étang, un estuaire, un océan ou tout autre plan d'eau.

ENDUITS À BASE D'EAU, PIGMENTS ET CHARGE EN SUSPENSION POUR CARTONS ET

PAPIERS

Ajouter des quantités suffisantes de FENNOSAN 4750-C pour obtenir une concentration de 100 à 600 ppm de FENNOSAN 4750-C basée sur les solides en suspension.

LAVEURS D'AIR ET SYSTÈMES DE LAVAGE INDUSTRIEL/CIRCUITS DE RECIRCULATION D'EAU DE REFROIDISSEMENT ET SYSTÈMES D'EAUX DE PROCÉDÉS

Ce produit ne peut être utilisé que dans les laveurs d'air industriels et les systèmes de lavage industriel qui sont équipés d'un éliminateur de brouillard.

Ajouter le Fennosan 4750-C au système de traitement des eaux, aux taux d'application indiqués ci-dessous, à un endroit propice à un mélange uniforme, comme dans la zone du bassin. On peut effectuer l'application par intermittence (DOSE MASSIVE) ou en continu.

Lorsque les systèmes sont fortement encrassés, on peut utiliser le Fennosan 4750 - C comme traitement choc. Dans ce cas, il faut interrompre toute purge pour une période allant jusqu'à 24 heures ou plus. Le Fennosan 4750- C peut être utilisé dans les systèmes d'eaux de procédé industriels contenant des unités d'ultrafiltration et des membranes non médicales à osmose inversé non médicales (lorsque considéré comme étant compatible par le fabricant de la membrane) et les systèmes de distribution connexes.

MÉTHODE PAR INTERMITTENCE (DOSE MASSIVE)

Les systèmes fortement contaminés doivent être nettoyés avant le début du traitement.

Dose initiale : Lorsque le système est visiblement contaminé, ajouter le Fennosan 4750-C à raison de 100 à 400 ppm de produit, ou 100 à 400 mL par 1 000 litres d'eau dans le système. Répéter jusqu'à l'obtention du contrôle.

Dose subséquente : Lorsque les microbes sont visiblement enrayés, ajouter le Fennosan 4750-C à raison de 30 à 100 ppm, ou 30 à 100 mL par 1 000 litres d'eau dans le système une fois par semaine ou au besoin pour maintenir le contrôle.

MÉTHODE EN CONTINU

Les systèmes fortement contaminés doivent être nettoyés avant le début du traitement.

Dose initiale : Lorsque le système est visiblement contaminé, ajouter le Fennosan 4750- C à raison de 100 à 400 ppm de produit, ou 100 à 400 mL par 1 000 litres d'eau dans le système.

Dose subséquente : Maintenir ce niveau de traitement en effectuant un traitement continu de Fennosan 4750-C à raison de 14 à 300 ppm de produit, ou 14 à 300 mL par 1 000 litres d'eau par jour dans le système.

2024-02-13
2024-0438

AVANT DE MANIPULER OU D'UTILISER CE PRODUIT, LIRE
ATTENTIVEMENT SA FICHE SIGNALÉTIQUE À JOUR.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES
ENFANTS.

DANGEREUX POUR LES
HUMAINS DANGER

Corrosif. Provoque des lésions irréversibles aux yeux. Brûle la peau. Nocif si inhalé.
Peut être mortel si avalé.

Nocif si absorbé par la peau. Le contact prolongé ou fréquemment répété avec la
peau peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes. Provoque des
symptômes asthmatiques chez les personnes hypersensibles.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les
vêtements. Éviter de respirer les vapeurs. Ne pas
avaler.

Porter des lunettes et des vêtements de protection, ainsi que des gants de
caoutchouc. Après usage, se laver à fond à l'eau et au savon.

Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Quand
utilisé

pour traiter les liquides de traitements industriels, porter une combinaison par-
dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes,
des

chaussures et des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection
durant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de
réparation. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation du
produit. Utiliser uniquement dans un endroit bien aéré. Enlever les chaussures et les
vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

NE PAS transvaser à l'air libre plus de 20 L de concentré par jour. Utiliser un système
d'ajout automatique lorsqu'on utilise plus de 20 L de concentré par jour.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement
et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lenti-
lles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un
centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements
contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.
Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le
traitement. En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais.

Si la personne

ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration
artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-
poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

2024-02-13
2024-0438

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

L'aspiration peut provoquer des lésions pulmonaires. Il est contre-indiqué d'administrer un lavage gastrique, à cause des risques de lésions aux muqueuses. Il peut être nécessaire d'administrer un traitement particulier en cas de choc circulatoire, de dépression respiratoire ou de convulsions.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques.

ÉLIMINATION (Contenants réutilisables SEULMENT):

1. Fermer la buse.
2. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou le détaillant.
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Prendre contact avec le distributeur ou le détaillant pour organiser le retour du contenant.
3. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION (Contenants non-réutilisables SEULMENT):

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

Les solutions à base de FENNOSAN 4750-C sont incompatibles avec de nombreux matériaux de construction courants, tels que l'acier, le fer galvanisé, l'aluminium, l'étain et le zinc. On peut entreposer et manipuler ces solutions dans des contenants en acier avec enduit phénolique cuit, en polyéthylène, en acier inoxydable ou en plastique époxydique renforcé. Ce produit gèle à environ -21 °C; par conséquent, il peut être nécessaire de chauffer ou d'isoler le réservoir, à moins qu'il ne soit à l'abri sous terre ou à l'intérieur d'un bâtiment. S'il est nécessaire de chauffer le réservoir, éviter l'exposition à une température élevée. Durant une courte période (environ 1 mois), le produit peut tolérer une température s'élevant jusqu'à 38 °C, mais il est préférable de l'entreposer à une température maximale de 27 °C.

2024-02-13
2024-0438

Il est recommandé d'utiliser une pompe centrifuge en acier inoxydable pour transvider le produit. L'acier inoxydable spiralé et enduit de TEFLON® est indiqué pour le garnissage et les joints d'étanchéité.

Afin d'éviter toute contamination, ne pas entreposer près des denrées alimentaires et des aliments pour animaux.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

2024-02-13
2024-0438

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))